

ECO & FINANCES
Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

QUOTIDIEN
ECONOMIQUE
DU TOGO

Inflation, croissance, séisme

L'équation économique
complexe du Maroc en
2023

P.6

Sacré N° 1 de la
Presse écrite par
Togo Médias Awards

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES



Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

P.4

MAÎTRISE DES DISPOSITIONS DU NOUVEAU CODE DU TRAVAIL

La deuxième session de formation ouverte à Lomé



P.2

CONNECTION DES ENTREPRENEURS AUX INVESTISSEURS

Le programme CaJeT pose ses valises au Grand Lomé



Forum Maritimafrica Week

page 3

Les opportunités et défis de l'économie bleue en Afrique au cœur des échanges à Lomé

Les acteurs maritimes se réunissent au Togo dans le cadre de la première édition du Forum Maritimafrica Week qui a été ouverte le mardi 26 septembre dernier pour discuter des opportunités et des défis de l'économie bleue sur le continent africain.

Voltie
Pour une croissance parfaite des bas-âge
Ne dites plus eau, dites Voltie

OUI CAMPAGNE DE COLLECTE D'INFORMATIONS FONCIÈRES
COMMUNES Agoe-Nyive 1 & 2
22 Mai 2023 - 21 Août 2023
AFD

Pour toute assistance routière vous pouvez maintenant nous contacter sur notre numéro vert
Assistance Routière
N° Vert 80807070
L'union pour l'efficacité

Connection des entrepreneurs aux investisseurs

Le programme CaJeT pose ses valises au Grand Lomé

Le directeur de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Arime Telata Anala, représentant le ministre du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, a procédé le mardi 26 septembre 2023 à Lomé, au lancement du programme « Carrefour Jeune Togo (CaJeT) » étape du Grand Lomé. La cérémonie d'ouverture de cette quatrième étape a connu la participation de plusieurs autorités publiques et administratives, des investisseurs, des banques, des entrepreneurs et bien d'autres.

itinérant qui va chaque région de notre pays le Togo à la rencontre des entrepreneurs. Nous sommes juste un canal où on réunit toutes ces autorités notamment le pouvoir public et privé, les investisseurs, les partenaires technique et

neurs seront retenus pour en faire des champions de la région, parce que chaque entreprise a un rôle à jouer. Donc ces régions doivent pouvoir compter sur ces entreprises ». Pour sa part, le représentant du préfet du Golfe, Edzodzinam Komi Alagbo, a souligné que l'objectif principal du programme Carrefour Jeunes est de dérouler un programme qui fait des champions entrepreneurs régionaux et qui rassemble en un seul carrefour dans chaque région économique du Togo, autorités locales, partenaires techniques et financiers, décideurs, partenaires en développement et surtout les entrepreneurs eux-mêmes.

Pendant les cinq jours que va durer cette rencontre, plusieurs panels sont au menu notamment « la gestion de la comptabilité et relation avec les partenaires financiers » ; « le marketing digital et le développement des compétences comportementales » ; « l'impact réel des partenaires au développement des petites entreprises » ; « les mécanismes gouvernementaux et relation bénéfique avec les communes décentralisées et autres partenaires » ; « la gestion du personnel et leadership productif » ; « Equilibre entre travail et vie privée : mindset et outils favorable à l'équilibre vie professionnelle et vie privée surtout pour une femme cheffe d'entreprise » et « Savoir être au cœur de la réussite entrepreneuriale, quelle personnalité pour réussir/partage d'expérience des aînés mentors avec des panélistes expérimentés.



Bernard AFAWOUBO

Suite aux étapes des régions de la Centrale, de la Kara et des Plateaux, place à l'étape du Grand Lomé pour la quatrième édition du programme « Carrefour Jeunes » dans le parcours des régions du Togo.

A en croire Arime Telata Anala, Directeur de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, cette initiative vient compléter celle déjà mise en œuvre par le gouvernement depuis plusieurs années pour la promotion, l'essor et la pérennisation de l'entrepreneuriat au Togo.

« Ceci montre combien le gouvernement avait bien vu en faisant de l'entrepreneuriat

des jeunes, l'un des leviers de création d'emplois et de croissance économique parce que la jeunesse constitue l'avenir de notre pays », a-t-il déclaré. Et de préciser que « l'État investit énormément dans la promotion des jeunes en prenant plusieurs mesures d'accompagnement notamment l'initiative présidentielle de réserver un quota de 25 % des marchés publics aux jeunes entrepreneurs. L'objectif est de soutenir l'engagement des jeunes qui optent de plus en plus pour l'initiative privée ». Selon, Medissa Sama, Directrice du cabinet YiLim et promotrice du programme Carrefour Jeunes, le programme CaJeT est un programme itinérant qui va dans tous les régions du Togo à la rencontre

des entrepreneurs.

Aujourd'hui, la création d'entreprise n'est plus un défi au Togo, parce qu'il est facile de créer son entreprise. Le climat des affaires, de plus en plus s'améliore. Le grand défi aujourd'hui, c'est la gestion et la viabilisation des entreprises. « Aujourd'hui, nous vivons dans un village planétaire. La compétitivité est rude et impardonnable. Les PME/PMI qui constituent la grande masse de notre écosystème entrepreneurial doivent jouer leur part. Avec la décentralisation, il se fait naturellement constater que ces jeunes et femmes qui se retrouvent dans les communes ont un rôle important à jouer. D'où le programme Carrefour Jeunes, qui est un programme

financier. Et au programme, c'est vraiment accéder aux informations. L'entrepreneuriat ne peut s'improviser, il faudrait apprendre à gérer ses entreprises, à s'organiser afin d'inspirer confiance aux banques et à d'autres partenaires qui pourront accompagner les initiatives » a-t-elle déclaré.

Et d'ajouter qu'« à travers ce programme « Carrefour Jeunes » qui est à sa quatrième édition, dans le parcours des régions, nous souhaiterions apporté avec tous ces panélistes de haut niveau ces informations et créer un cadre à partir duquel tous les échanges pourrait se faire et au-delà, un accompagnement plus sérieux. Des entrepre-

L'Information continue sur:
www.ecoetfinances.com

ECO & FINANCES
Quotidien Economique du Togo- REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières
Email: ecoetfinances.infos@gmail.com
REC N° 0643/01/08/2022/HAAC
Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES
N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054
Site web: www.ecoetfinances.com
Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'ecole cour lumière
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Forum Maritimafrica Week

Les opportunités et défis de l'économie bleue en Afrique au cœur des échanges à Lomé

Les acteurs maritimes se réunissent au Togo dans le cadre de la première édition du Forum Maritimafrica Week qui a été ouverte le mardi 26 septembre dernier pour discuter des opportunités et des défis de l'économie bleue sur le continent africain.

Bernard AFAWOUBO

Axée autour du thème « Valoriser l'économie bleue au service du développement de l'Afrique », cette première édition du Forum Maritimafrica se veut un cadre de partage, d'apprentissage et de mise en réseau pour in fine positionner l'économie maritime comme fer de lance du développement de l'Afrique. La première édition du Forum Maritimafrica Week s'est ouverte le mardi 26 septembre 2023 à Lomé. L'assise réunit plusieurs acteurs maritimes qui discutent des opportunités et des défis de l'économie bleue sur le continent africain.

Le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière, Edem Kokou Tengue, a, dans la

foulée salué le choix porté sur le Togo pour le lancement de cette activité. Une première qui cadre bien avec la lancée sur laquelle le pays est sous l'impulsion du Chef de l'État, Faure Essozimna GNASSINGBE, et qui place aujourd'hui la plateforme portuaire parmi les plus performants de notre continent, un indicateur important dans la vision du Chef de l'Etat de faire du Togo un hub logistique de 1er choix.

A en croire Pascaline Odoubourou, fondatrice de Maritimafrica, le choix du Togo pour abriter ce forum s'explique par les importants progrès réalisés par le pays dans le domaine de l'économie maritime.

« Nous avons constaté que le Togo a fait plusieurs avancées en matière d'économie bleue par rapport aux autres



pays africains, que ce soit en matière de pêche, de protection côtière, de transport maritime et de secteur portuaire. Il est donc important d'honorer son engagement envers le développement d'une économie bleue durable et prospère », a-t-elle déclaré.

« Le programme de ce week-Togo du MaritimAfrica est assez dense et le contenu d'un niveau très relevé, je

ne doute pas que les résultats seront de la même facture et contribueront à l'atteinte des objectifs projetés. C'est en tout cas le souhait le plus ardent que je voudrais formuler à l'endroit des présentes assises que je souhaite prolifique en bonnes résolutions » a indiqué Edem Kokou Tengue, ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière.

Les participants de cette première édition du Forum Maritimafrica sont venus du Bénin, Sénégal, Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Togo ainsi qu'une délégation de l'Union européenne.

Plusieurs panels sur la pêche, la sécurité maritime, la protection côtière et l'industrie portuaire sont au menu de cette première édition.

Journée mondiale de la mer

Edem Kokou Tengue s'adresse aux acteurs

Le monde entier commémore chaque dernier jeudi du mois de septembre, la journée mondiale de la mer. Une journée instaurée par l'organisation maritime internationale (OMI) en 1978, pour sensibiliser les acteurs du transport maritime à œuvrer à la sauvegarde et à la protection des mers. A cette occasion, le ministre de l'économie maritime de la pêche et de la protection côtière, Edem Kokou Tengue adresse un message aux acteurs dont voici la teneur.

Message aux acteurs à l'occasion de la journée mondiale de la mer

A l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la mer qui est commémorée cette année le 28 septembre 2023, j'ai l'honneur de porter ce jour le message de l'Organisation Maritime Internationale (OMI). Il vous souvient que le 8 juin de chaque année avait déjà été dédié à la journée Internationale des Océans pour sensibiliser le public à l'importance des océans pour la vie sur terre, la biodiversité marine, la conservation des écosystèmes marins et la lutte contre la pollution plastique des océans en les présentant comme des entités globales.

La journée mondiale de la mer, instaurée par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) en 1978 est célébrée elle, chaque

dernier jeudi du mois de septembre, pour sensibiliser les acteurs du transport maritime à œuvrer à la sauvegarde et à la protection des mers.

Mesdames messieurs les acteurs du transport maritime, le thème choisi cette année par l'OMI, un thème hautement interpellatif s'intitule : « 50 ans après MARPOL, notre engagement continue ».

Il met en exergue la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL). Une Convention qui constitue l'instrument le plus ambitieux jamais adopté pour lutter contre la pollution du milieu marin par les navires.

L'objectif de la Convention MARPOL est double.

D'une part, elle vise à renforcer la sécurité à bord des navires, notamment par l'adoption de prescriptions techniques et le renforcement des contrôles sur

la navigabilité des navires, afin d'éviter les accidents et les pollutions subséquentes.

D'autre part, elle vise à limiter les déversements volontaires de substances toxiques en mer.

Au-delà, le thème a pour finalité la promotion d'un dialogue plus approfondi entre les acteurs sur la prochaine phase des travaux de l'OMI afin d'améliorer encore plus l'utilisation durable et la protection de notre planète et de nos océans dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies d'ici 2030.

L'atteinte de ces objectifs dépendant également des transports maritimes sécurisés et sains.

Mesdames et messieurs, Dans le contexte général d'un développement durable, les transports maritimes sont une force très positive majeure, dont la contribution à la prospérité du monde est considérable tant ils

portent une activité économique de premier plan dans la mondialisation.

Aujourd'hui 90 % du commerce mondial se fait par voie maritime et il est impératif de rendre ce mode de transport plus durable.

En effet, alors que les écosystèmes se dégradent de manière critique, il est urgent d'approfondir l'étude des conséquences du transport maritime sur la biodiversité et de rechercher comment contribuer à leur limitation. Les transports maritimes internationaux constituent le moyen de transport international le plus efficace et le plus rentable pour la plupart des marchandises, qui sont ainsi acheminées de manière fiable, ce qui facilite la fluidité du commerce et aide à créer la prospérité parmi les nations et les peuples.

Le monde doit pouvoir donc compter sur des transports maritimes internationaux sûrs, sécurisés et rentables et comme des éléments essentiels pour une croissance économique globale durable.

Il est indéniable que sur les 50 années depuis MARPOL, qu'il y a eu des avancées autant dans la prise de conscience que dans

la mise en œuvre des actions idoines par les acteurs.

Cette journée mondiale de la mer de 2023, est une invite non seulement à célébrer l'héritage des améliorations obtenues mais également à s'engager en s'appuyant sur les acquis du présent pour se projeter avec confiance vers un avenir encore plus radieux.

C'est à cette option du renforcement de nos acquis et à l'engagement de mieux faire que je vous invite tous, afin de continuer de contribuer aux côtés du gouvernement à la lutte contre la pollution des mers par l'activité des navires.

Ainsi, de l'union de la volonté du gouvernement et de celle des acteurs nationaux du transport maritime à s'engager à continuer d'œuvrer ensemble pour un développement durable des mers et à identifier des innovations et des solutions uniques pour résoudre les défis des mers, découlera la garantie de résultats autant tangibles qu'efficaces.

Dans l'assurance de cet engagement continu j'aimerais souhaiter à tous les acteurs maritimes, une bonne journée internationale de la mer 2023.

Je vous remercie !

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

jeudi 28 septembre 2023

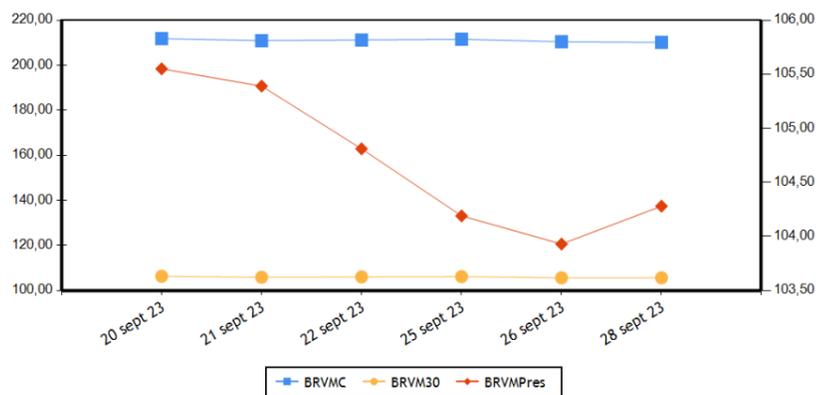
N° 184

BRVM COMPOSITE	210,09
Variation Jour	-0,14 %
Variation annuelle	3,38 %

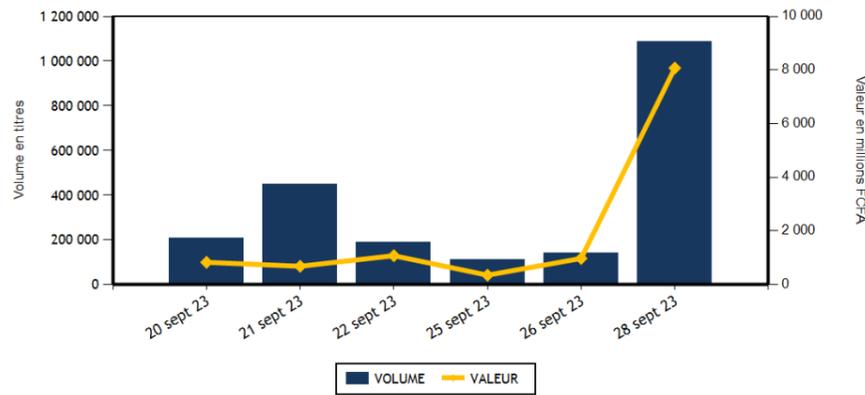
BRVM 30	105,64
Variation Jour	0,00 %
Variation annuelle	5,64 %

BRVM PRESTIGE	104,28
Variation Jour	0,34 %
Variation annuelle	4,28 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 815 785 429 533	-0,14 %
Volume échangé (Actions & Droits)	272 870	253,86 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	741 338 425	104,25 %
Nombre de titres transigés	44	2,33 %
Nombre de titres en hausse	13	30,00 %
Nombre de titres en baisse	21	23,53 %
Nombre de titres inchangés	10	-37,50 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 130 630 457 840	-0,08 %
Volume échangé	814 442	1 181,13 %
Valeur transigée (FCFA)	7 330 523 617	1 096,65 %
Nombre de titres transigés	12	500,00 %
Nombre de titres en hausse	2	300,00 %
Nombre de titres en baisse	4	300,00 %
Nombre de titres inchangés	6	500,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TOTAL CI (TTLC)	2 150	6,97 %	13,46 %
SOGB CI (SOGC)	3 700	6,32 %	-34,74 %
CIE CI (CIEC)	2 060	3,00 %	3,52 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 450	2,47 %	3,57 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 250	2,46 %	-3,47 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BERNABE CI (BNBC)	1 840	-7,30 %	-8,00 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 800	-6,67 %	-12,36 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	795	-6,47 %	-14,52 %
SOLIBRA CI (SLBC)	85 000	-5,55 %	2,10 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	5 250	-1,87 %	14,50 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	104,28	0,34 %	4,28 %	201 763	259 858 135	6,49
BRVM-PRINCIPAL	36	101,82	-0,41 %	1,82 %	71 107	481 480 290	12,87

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	105,58	-0,63 %	1,30 %	5 228	18 454 760	30,95
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	502,74	0,13 %	2,77 %	65 975	484 244 360	8,74
BRVM - FINANCES	15	84,43	-0,53 %	11,81 %	184 110	188 953 280	6,61
BRVM - TRANSPORT	2	366,76	1,99 %	7,33 %	646	946 160	8,13
BRVM - AGRICULTURE	5	188,36	1,63 %	-33,57 %	11 732	39 881 915	9,39
BRVM - DISTRIBUTION	7	354,92	-0,64 %	-1,01 %	4 652	8 254 535	12,32
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 412,79	0,00 %	20,53 %	527	603 415	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,01
Taux de rendement moyen du marché	8,04
Taux de rentabilité moyen du marché	9,11
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	127
Volume moyen annuel par séance	488 516,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 104 910 162,02

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	23,06
Ratio moyen de satisfaction	33,49
Ratio moyen de tendance	145,23
Ratio moyen de couverture	68,86
Taux de rotation moyen du marché	0,02
Prime de risque du marché	4,09
Nombre de SGI participantes	24

Définitions
 Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA

Inflation, croissance, séisme

L'équation économique complexe du Maroc en 2023

Le Maroc est actuellement à un point d'inflexion économique, malgré un environnement macroéconomique qui paraît solide en surface. Les récentes secousses sismiques d'Al Haouz ajoutent une couche d'incertitude qui pèse lourdement sur les perspectives économiques du pays.

Bank Al-Maghrib (BAM) prévoit une croissance du PIB de 2,9% pour 2023, et une hausse à 3,2% attendue

en 2024. À noter que ces chiffres omettent des facteurs exogènes, y compris l'impact potentiel du séisme d'Al Haouz.

Pour sa part, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) est légèrement plus optimiste, tablant sur une croissance de 3,1% en 2023. La BERD met en avant plusieurs moteurs de cette croissance, notamment une amélioration dans le secteur agricole, une reprise du tourisme, et une demande intérieure en hausse.

Sur le plan monétaire, BAM

anticipe une inflation en baisse, avec des taux prévus à 6% en 2023, et une contraction plus significative à 2,6% en 2024.

Le facteur séisme : un impondérable dans l'équation Abdellatif Jouahri, Wali de BAM, met en évidence le degré d'incertitude introduit par le séisme. Des analyses sont en cours pour quantifier cet impact sur différents

secteurs de l'économie. Le séisme pourrait ainsi influencer les décisions d'investissement à court et moyen terme. Jouahri note également que des leçons ont été tirées des crises précédentes, indiquant que certains secteurs comme la construction et le tourisme pourraient en réalité bénéficier d'une dynamique post-crise.

Banques

AFG et l'État de Côte d'Ivoire finalisent un accord historique pour la reprise des activités de la Banque Populaire de Côte d'Ivoire (BPCI)

(CROISSANCE AFRIQUE)-Atlantic Financial Group (AFG) est honorée d'annoncer la conclusion d'un accord historique avec l'État de Côte d'Ivoire pour la reprise des activités de la Banque Populaire de Côte d'Ivoire (BPCI).

L'opération, soumise à l'approbation de la Commission Bancaire de l'UEMOA, prévoit la reprise par AFG Bank Côte d'Ivoire, la filiale de AFG Holding, de l'intégralité de la clientèle, du personnel et des

activités de la BPCI d'ici la clôture de l'exercice 2023.

AFG tient à rassurer l'ensemble du personnel, de la clientèle et des partenaires de la Banque Populaire de Côte d'Ivoire que cette opération d'acquisition s'ins-

crit dans une perspective de renforcement des capacités de la Banque et de la qualité de service dont ils font l'objet, et ainsi réitère son engagement à maintenir une stabilité opérationnelle afin d'assurer la continuité des services et de leur fournir des produits financiers de pointe, parfaitement alignés sur leurs attentes et répondant à leurs besoins.

Cette opération illustre notre

forte volonté d'accompagner activement le gouvernement dans la mise en œuvre de son ambitieux plan de développement de notre pays et traduit également notre aspiration de jouer un rôle important sur le marché bancaire ivoirien et africain.

A propos de AFG Holding : AFG est le pôle financier de Atlantic Group, un groupe panafricain diversifié et riche

de plus 40 années d'activités ininterrompues dans le secteur bancaire.

Présent dans 7 pays en Afrique centrale, en Afrique de l'Ouest et dans l'Océan Indien, AFG se positionne comme un partenaire financier panafricain de choix, dans les secteurs de la Banque et de l'Assurance, qui contribue à développer et intensifier l'inclusion financière des populations africaines.

Développement du e-commerce au Burkina Faso

Le FICEL Acte 2 referme ses portes sur des recommandations

La proclamation des résultats de « FICEL Académie » a marqué la clôture de la deuxième édition du Forum inclusif sur le commerce électronique (FICEL) qui s'est tenue les 25 et 26 septembre 2023 à Ouagadougou.

Après 48 heures de discussion entre acteurs, partenaires et décideurs de l'écosystème du e-commerce au Burkina Faso lors de la deuxième édition du Forum inclusif sur le commerce électronique (FICEL), la cérémonie de la clôture a eu lieu dans la soirée du mardi 26 septembre 2023 au cours de laquelle les lauréats de la compétition « FICEL Académie » ont été récompensés.

Sous la houlette du ministère du développement industriel du commerce de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises en collaboration avec le programme des Nations Unies pour le développement

PNUD, il a été organisé une compétition nationale sous la forme d'un Hackathon dénommé « FICEL Académie 2023 ».

Cette compétition vise à offrir aux jeunes une opportunité de participer et proposer des solutions innovantes dans le domaine du commerce électronique. Un appel à candidature a permis de recueillir soixante-sept (67) dossiers. À la suite des travaux des candidatures 6 candidatures ont été retenues pour participer à la compétition finale dont les trois meilleurs ont été récompensés.

Kaboré Jures, un étudiant en informatique à l'université



Aube nouvelle a été le lauréat de cette compétition avec sa solution « Just Click ». C'est une application électronique qui « permet à toute personne étant à Ouagadougou d'avoir accès aux restaurants, aux supermarchés de faire des réservations d'hôtel, réservations de véhicules pour des voyages activités, des taxis pour les courses et transférer les colis partout à Ouagadougou », a expliqué le lauréat.

Du rapport de fin des travaux de la FICEL 2e édition, plusieurs recommandations ont

été faites à l'endroit des décideurs, des partenaires techniques et financiers. Il est attendu de l'État l'élaboration d'une stratégie nationale du développement du commerce électronique, la révision des curricula dans les universités pour prendre en compte le commerce comme modules d'enseignement, renforcer les infrastructures du e-commerce, etc.

Pour les structures financières, il est attendu de leur part l'adoption un système d'accompagnement souple au profit des acteurs du e-com-

merce notamment les femmes et les jeunes. Également les acteurs ont demandé l'accompagnement des partenaires techniques et financiers pour les prochaines éditions de la FICEL.

Pour le ministre en charge du commerce représenté, il est important de poursuivre les efforts pour l'atteinte des résultats concrets et satisfaisants afin de faire du commerce électronique un levier de l'économie burkinabè à travers les opportunités de création d'emploi et de richesse. Burkina 24

Communiqué du Conseil des Ministres

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 27 septembre 2023 sous la présidence de Son Excellence

Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

2. Le conseil a examiné un (01) avant-projet de loi, deux (02) projets de décret et écouté trois (03) communications.

I. Au titre de l'avant-projet de loi,

3. Le conseil a examiné et adopté l'avant-projet de loi

portant code de procédure administrative.

4. Le code de procédure administrative est un gage du

respect des droits des citoyens dans leur rapport avec

l'administration. Il constitue un outil indispensable pour le contrôle de légalité des actes des administrations nationales et des collectivités territoriales. Il vient renforcer la nouvelle organisation judiciaire de 2019 qui a institué des chambres administratives dans les juridictions, à tous les niveaux, pour rapprocher la justice administrative des populations.

5. L'adoption de ce texte s'inscrit dans la dynamique du programme de modernisation de la justice engagé par le Chef de l'Etat et concourt à la célérité et à l'efficacité du système judiciaire conformément aux objectifs de l'axe 1 et de l'axe 3 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

II. Au titre des projets de décret,

6. Le conseil a examiné et adopté un premier décret portant fonctionnement des centres de gestion agréés (CGA).

7. Tirant les enseignements de l'expérimentation d'un centre de gestion agréé (CGA) depuis 2014, et en application de la directive n 02 /2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Togo a adopté une nouvelle loi relative aux centres de gestion agréés (CGA) afin d'apporter plus de flexibilité à leur création et à leur utilisation par les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME).

8. Les CGA sont des structures qui ont pour mission de soutenir et d'accompagner les TPME dans les domaines de la gestion et de la comptabilité.

9. Ce projet de décret prend en compte les innovations de la nouvelle loi, permettant aux CGA d'exercer également sous la forme de sociétés de capitaux en plus de la forme d'association antérieurement prévue. De plus, les CGA pourront assister leurs adhérents ou clients, non seulement dans les domaines de la gestion et de la comptabilité, mais aussi en matière de fiscalité et du droit social.

10. Le texte prévoit également pour les entreprises appuyées par les CGA, des facilités fiscales, l'établissement d'une marge de préférence dans les procédures d'attribution des marchés publics, ainsi que la création d'une structure au sein de l'administration fiscale chargée du suivi des activités des CGA.

11. L'adoption de ce décret s'inscrit dans le cadre du développement des activités économiques des TPME et de l'accompagnement à la formalisation des entreprises du secteur informel dans notre pays.

12. Le conseil a ensuite examiné et adopté un second décret portant création de l'université de Datcha.

13. Notre pays a inscrit l'amélioration de la qualité de

l'enseignement supérieur au rang de ses priorités, notamment dans le projet P 11 de la feuille de route gouvernementale.

14. Afin de renforcer la qualité de l'enseignement supérieur

et d'offrir des parcours de formation à dominante professionnelle, technologique et scientifique, le Chef de l'Etat a décidé de créer l'université de Datcha dans la

région des plateaux. Cette initiative traduit l'ambition de doter les différentes régions économiques, d'universités et de centres universitaires.

15. L'adoption de ce décret qui crée l'université de Datcha permettra de favoriser l'accès des jeunes à une formation de qualité et d'accroître l'intégration des institutions universitaires dans le tissu économique, social et culturel de la région.

III. Au titre des communications,

16. Le conseil a écouté une première communication

relative à la situation économique et financière au premier semestre 2023 ; présentée par le ministre de l'économie et des finances. L'environnement économique international, régional et national est marqué depuis 2022 par de fortes tensions inflationnistes, en liaison avec les effets de la crise sanitaire et le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Le resserrement des politiques monétaires de toutes les banques centrales, rend de plus en plus onéreux les financements sur les marchés monétaires.

18. En 2022, le taux d'inflation au sein de l'UEMOA est ressorti à 7,1% contre 3,5% en 2021, notamment du fait de l'augmentation des prix des produits alimentaires dans tous les Etats membres. Il est attendu à fin 2023 une baisse des tensions inflationnistes, suite à la hausse de la production de la campagne agricole 2022-2023 et aux mesures ciblées prises par les Etats pour lutter contre la vie chère.

19. Au Togo, la conjoncture économique au terme des six premiers mois de 2023 est caractérisée principalement par une progression des activités portuaires et aéroportuaires, un accroissement des flux commerciaux et une consolidation des créances sur l'économie.

20. Les échanges commerciaux, comparés au premier semestre 2022, sont marqués par une hausse des exportations (+52,3 milliards) et des importations (+84,9 milliards). Le taux d'inflation a baissé passant de 7,8% à fin juin 2022 à 6,3% à fin juin 2023. Cette décélération s'explique par les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la vie chère.

21. En perspective, la croissance de l'économie togolaise est projetée à 6,4% en 2023 contre 6,6% initialement, soutenue par la mise en oeuvre des projets de la feuille de route gouvernementale. Le déficit budgétaire devrait ressortir à 6,6% en 2023 contre 8,3% en 2022 et la consolidation budgétaire à 3% est prévue en 2025 au lieu de 2026 selon la programmation initiale. Toutefois, la réalisation de ces objectifs comporte quelques défis liés au resserrement des conditions de financement.

22. Face à ce contexte économique marqué par des incertitudes et le durcissement des conditions financières, le Chef de l'Etat a instruit le gouvernement de procéder à une gestion prudente des ressources budgétaires.

23. Cette orientation se reflète dans le projet de loi de finances rectificative, exercice 2023 qui renforce

les

moyens de lutte contre le terrorisme et poursuit la mise en oeuvre des politiques de développement en lien avec les priorités de la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

24. Le conseil a écouté une deuxième communication

relative à la rentrée scolaire 2023-2024, présentée par le ministre des enseignements primaire, secondaire et technique.

25. La rentrée scolaire 2023-2024 qui a été effective le 25 septembre 2023 sur toute l'étendue du territoire national est caractérisée par l'engagement responsable de tous les acteurs en vue de renforcer les performances du secteur éducatif.

26. En vue d'assurer une année scolaire réussie, les mesures prises par le gouvernement visent à faciliter

l'accès à l'éducation pour tous et à améliorer la qualité de l'enseignement en mettant l'accent sur : la poursuite de la gratuité des frais de scolarité ; le recrutement continu et la formation du personnel enseignant et d'encadrement; la dotation en équipements et matériels didactiques et logistiques ; l'accroissement graduel des capacités d'accueil par la construction de nouvelles salles de classes; le déploiement des périmètres pédagogiques ; ainsi que l'introduction en phase expérimentale de l'enseignement de l'anglais au cours primaire.

27. Le conseil encourage l'ensemble des acteurs du secteur éducatif à poursuivre leurs efforts pour une année scolaire paisible et studieuse, marquée par le civisme, la responsabilité et la culture de l'excellence.

28. Le conseil a écouté une troisième communication

relative à la protection du droit d'auteur, des droits voisins et des expressions du folklore, présentée par le ministre de la culture et du tourisme.

29. Le renforcement de la protection des titulaires de droit et la facilitation de la circulation des oeuvres et objets protégés deviennent nécessaires eu égard à l'émergence de nouvelles normes internationales et à l'avènement du numérique. Il y a donc lieu d'actualiser la réglementation nationale y afférente et de renforcer le bureau togolais des droits d'auteurs (BUTODRA). Un avant-projet de loi portant protection du droit d'auteur, des droits voisins et des expressions du folklore a été élaboré et sera soumis à l'examen du conseil des ministres.

30. Au titre des divers, le ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale a rendu compte au conseil de la gestion de la tension sur la chaîne de distribution des produits pétroliers dans les stations-services durant le week-end du 17 septembre 2023.

31. Cette situation qui était essentiellement due au retard dans la livraison des produits pétroliers, a été aggravée par une grève sans préavis des conducteurs de camionsciternes. Elle est revenue à la normale depuis le 19 septembre 2023, grâce à l'action concertée du gouvernement et des parties impliquées.

32. Le gouvernement invite les acteurs à privilégier le dialogue et la concertation dans la résolution des désaccords afin de préserver l'intérêt national.

Fait à Lomé, le 27 septembre 2023
Le Conseil des Ministres

Plus de 4 Millions d'abonnés !

N'LABALÉ
 AKPÉ
 KOUTCHÉ
 KOKARI
 ERA MEG'BE EWLESSE
 AKPÉ AKPÉ
 KOUTCHÉ
 KOKARI M'BO
 M'BO EWLESSE
 ERA MEG'BE KOKARI
 MERCI N'LABALÉ
 ERA MEG'BE THANKS
 BALK
 EWLESSE
 KOKARI

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom